



ROUGER NOTAIRES

PARIS & PUTEAUX

Une famille de notaires au service des familles

NOS HONORAIRES DE NEGOCIATION IMMOBILIERE

Les honoraires proportionnels de négociation appliqués par l'étude ROUGER NOTAIRES sont calculés selon le barème suivant :

Prix de vente	Honoraires TTC
Moins de 300 000 €	6 % TTC (avec un montant minimum de 10 000 € TTC)
Entre 300 000 € et 700 000 €	5 % TTC
Entre 700 000 € et 1 800 000 €	4 % TTC
Au delà de 1 800 000 €	3,5 % TTC

Réalisation d'une évaluation précise de votre bien : 725€ TTC